9me ANNÉE N° 430 PARAIT LE SAMEDI 22 Avril 1893.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

Le Rappel des Honnêtes Gens

S'il fallait considérer les élections municipales de Paris comme la préface des élections générales, ce serait vraiment un triste présage.

La petite quantité des Parisiens qui votent a réélu à peu près les mêmes hommes, ceux qui favorisaient volontiers le désordre, le socialisme et l'anarchie.

La capitale va donc continuer d'être administrée par les ennemis des bourgeois, des commerçants, des capitalistes, en un mot de tous ceux qui font la prospérité de la grande ville.

Et ce résultat est dû à quoi ? A l'indifférence de centaines de mille d'électeurs pacifiques qui ne se donnent pas la peine d'aller voter.

Il est certain que si les électeurs de nos départements ne se réveillent pas au mois d'octobre, et si, comme nous l'avons vu aux élections précédentes, le tiers et même la moitié de certaines circonscriptions s'abstiennent, la coterie radicale n'aura pas grand peine à se tailler une large victoire.

Les républicains modérés semblent se remuer un peu ; ils ont adressé de Paris une circulaire aux conseils généraux, ils supplient les départements de s'organiser pour la grande épreuve. C'est très bien, mais il n'y a là encore que de bonnes intentions.

Et c'est avec de bonnes intentions que l'on se fait battre régulièrement.

Ce qu'il faudrait ce serait, dans chaque département, l'organisation d'un comité d'honnêtes gens, et qui seraient en même temps actifs, qui battraient le rappel des électeurs indifférents afin de constituer une majorité décidée à envoyer à la Chambre des députés sérieux.

La France a été exploitée par trop de charlatans, et elle n'aurait qu'à vouloir pour mettre à leur place des hommes dignes de représenter ses intérêts.

Le voudra-t-elle ?

Il faut qu'on la pousse sinon elle restera endormie, nous en avons plus que peur.

Ah ! si le gouvernement avait le courage de s'y mettre, lui aussi du côté du parti des honnêtes gens ! Et s'il rompait une bonne foi avec les habitudes de compromissions que lui ont léguées ses prédécesseurs !

Mais il y aurait là un tel bouleversement des procédés administratifs que ce serait miracle.

M. Dupuy est-il l'homme courageux de cette révolution gouvernementale ?

Nous le souhaitons, mais nous ne le croirons que lorsque nous l'aurons vu.

X. X.

NOS COLONIES

«Si demain la France voulait vendre ses colonies, l'Algérie, la Tunisie, la Cochinchine et le Tonkin, la Guyanne, le Sénégal et la Nouvelle-Calédonie, elle trouverait pour acheteurs l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie. En les mettant aux enchères, elle serait bien étonnée de la somme fantastique qui lui serait offerte.

«Et pour le moment, leur possession est bien plus onéreuse que productive ? »

Cette appréciation, sous la forme originale, est parfaitement juste. Elle émane d'un écrivain distingué qui juge philosophiquement les choses : M. Amédée Bocher, ancien lieutenant de vaisseau. Je ne connais pas de réponse plus frappante à opposer aux braves gens qui s'imaginent que la France devrait se confiner dans ses limites territoriales sans jamais en sortir, sous prétexte que l'expansion coloniale est une « cause d'affaiblissement ».

Ailleurs, M. Bocher soutient une thèse qui m'est particulièrement chère, bien qu'elle contredise un préjugé fort répandu, c'est que la France possède plus que tout autre peuple les qualités colonisatrices. «Son passé, dit l'auteur que je cite, et les souvenirs qu'ont conservés dans le cœur les populations de ses anciennes colonies en sont la preuve.

Oui, jadis, il y a eu une France coloniale heureuse et souvent prospère. C'est qu'aux dix-septième et dix-huitième siècles on colonisait avec intelligence, «pour coloniser, et non concentrer dans les mains d'une administration coloniale mesquine, arbitraire dans ses procédés et foncièrement jalouse du colon, des pouvoirs dont elle se sert pour entraver généralement tous les essais.

Joignez à cela qu'aux siècles en question les gouvernements coloniaux étaient aussi civils que possibles, avec cela simples dans leur mécanisme. De nos jours la suprématie trop fréquente du militarisme contribue à gâter les choses. Cela coûte cher, cela ne rapporte rien (qu'aux militaires), et cela pose une barrière aux développements de la civilisation commerciale.

« Sur les sommes considérables dépensées depuis vingt-cinq ans dans les diverses colonies, dit encore M. Bocher, plus des trois quarts l'ont été inutilement. »

C'est tout à fait mon avis. — X.

Les Épidémies, Mesures Sanitaires

Dans la séance du comité consultatif de l'hygiéne, M. Henri Monod, directeur de l'Assistance et de l'hygiène publiques, a lu un rapport sur les mesures prises par son administration pour arriver à enrayer la marche du typhus. C'est un nommé Jean, arrivé de Lille, où il a séjourné à la prison centrale, qui a apporté la maladie à Paris. Cet individu est entré, au moment même où on le recherchait activement à Paris, dans le service du docteur Netter.

Le docteur Napias a recherché de quelle façon le fléau, qui n'avait pas sévi en France depuis 1815, qui est par conséquent inconnu de la génération actuelle de médecins, avait pu pénétrer à la prison de Lille et à l'hôpital Saint-Sauveur de cette ville. Il est arrivé à savoir que c'est un individu du nom de Ghys, qui avait passé plusieurs nuits dans l'asile de nuit établi à Amiens par un abbé X..., qui avait transmis la maladie à quelques pensionnaires de la prison de Lille. L'asile de nuit d'Amiens, foyer du typhus, a été fermé par ordre de l'administration.

Le comité s'est également occupé de la situation sanitaire de Lorient, de Vannes et de différentes communes de Bretagne, où le choléra s'est déclaré. La situation s'améliore chaque jour. Le docteur Toinot est allé organiser un service sanitaire à Lorient. Ce matin, un envoyé du comité est parti pour Vannes, où il prendra les mesures nécessaires.

Le comité a enfin entendu les docteurs Brouardel et Proust, de retour depuis dimanche soir de Dresde, où ils ont représenté la France à la conférence internationale sanitaire qui a émis un vœu auquel ont adhéré les délégués d'Allemagne, d'Autriche, de Russie, de Suisse et de différentes autres grandes puissances européennes, tendant à voir substituer à la quarantaine actuellement en vigueur en temps d'épidémie, la visite sanitaire à bord, le passeport sanitaire, la visite médicale à bord et d'autres mesures déjà introduites en France.

D'après MM. Brouardel et Proust, on peut prévoir, dans un temps rapproché, l'application de cette réforme qui aura pour résultat de ne pas jeter le trouble dans le commerce des nations.

M.

CHRONIQUE LOCALE

SISTERON

Société de Tir — Le bureau de la Société de Tir, réuni samedi dernier, a élaboré le programme suivant :

SOCIÉTÉ DE TIR DE SISTERON
FÊTE PATRONALE DE 1893

Grand Concours Public de Tir
des 14, 21 et 22 Mai.

Dimanche 14 Mai de 8 h. à 12 h. et de 2 h. à 6 h.

CONCOURS D'ESSAI

Il sera délivré au gré du tireur une ou

© VILLE DE SISTERON

deux séries de cartouches au prix de 1fr. pour les amateurs et de 0 fr. 50 pour les sociétaires. Position facultative, mais réglementaire.

La série la plus élevée sera acquise au tireur.

Dimanche 21 Mai de 7 h. à midi.

Continuation du concours d'essai.

Seront admis au concours d'honneur les tireurs qui auront obtenu un minimum de six points.

Lundi 22 de 6 h. à midi.

CONCOURS D'HONNEUR.

Il sera délivré 6 cartouches à 0 fr, 60.

Mardi 23 à 4 h. du soir.

Distribution des Récompenses

Un programme ultérieur fera connaitre les prix qui sont destinés aux lauréats et le lieu où ils seront distribués.

Avis Important : Les fusils et les munitions sont fournis par la société. Pour prévenir la trop grande affluence qui pourrait se produire à la fin de chaque séance, MM. les sociétaires sont priés de participer au tir dès l'ouverture du concours.

Le Président, H. Peignon. — l'Officier de Tir, Gasquet.

Chevalier de la Légion d'honneur.

***

Deuxième séance de Tir. – Maximum 12p

Ont obtenu.

MM. Clergue Albert, Détampes : 11 p.
Gasquet Henri : 10 points.
Chauvin Siméon, Nicolas Auguste : 7 points.
Gibert 6 points.
Brun Paul, Naquet Pétrus, Martel Rebattu Henri : 5 points.

Dimanche 30 avril 3me séance de 2 h à 6 heures.

Touristes des Alpes. — Demain à 9 heures 50, départ de la société pour sa première excursion de la saison, le retour aura lieu le soir.

— La société remercie sincèrement le groupe de jeunes Sisteronnaises qui lui a offert, si gracieusement, le superbe étendart qu'elle sortira à l'occasion de cette excursion.

— Messieurs les membres honoraires inscrits sur la liste de départ, sont priés de faire retirer leurs insignes au siège de la société.

Statistique Médicale

Sur 1.000 décès, il faut en porter au compte de la fièvre typhoïde : à Paris, 63 ; à Marseille, 149 ; à Troyes, 137 ; à Carcassonne, 126 ; à Brest, 115 ; à Toulon, 103. Tel est le bilan des villes approvisionnées d'eaux malsaines. Dans les villes largement approvisionnées d'eaux pures, nous trouvons 8 décès sur 1.000 à Lille ; 4 à Cambrai ;4 à Châlons, et 0.58 à Vienne (Autriche). Il n'est d'ailleurs plus douteux aujourd'hui pour personne que l'eau est le véhicule le plus ordinaire des maladies infectieuses ; c'est pourquoi nous recommandons l'usage des eaux minérales naturelles. Pour généraliser et faciliter l'usage de ces eaux, nous donnons en prime une caisse de 50 bouteilles d'Eau de Vals, source «LesBernardins» contre un mandat-poste de 15 francs adressé au bureau du *Sisteron-Journal*. Port en sus.

Un Mot de la fin.

Un affreux gredin, ancien machiniste de théâtre, est accusé d'avoir jeté sa femme dans la Seine, du haut du pont des Arts.

— Votre profession ? demande le président.

— Metteur en scène.

ETAT CIVIL

Du 14 au 21 Avril 1893.

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre M. Chauvin Théophile-Paul dit Eugène avec Mlle Thélène Magdeleine-Victorine.

DÉCÈS

Hulhmann Charles-Paul, 12 ans.

Marché d'Aix

du 20 Avril 1893.

Bœufs limousins	»	»»	à	»	»»
Gris	»	»»	à	»	»»
Bœufs du pays	1	45	à	1	50
Moutons du pays	1	88	à	1	95
Moutons africains	1	60	à	1	67
Réserve	1	58	à	»	»»
Moutons de Gap	1	70	à	»	»»
Moutons deBarcelonete	»	»»	à	»	»»
Russes	»	»»	à	»	»»
Moutons de Sisteron	»	»»	à	»	»»

HUMAINS ET CERISES

Ah ! que les cerisiers sont beaux
Sous leurs guirlandes de cerises !..
Quelle aubaine pour les oiseaux,
Les bergères et les marquises !...
Pour croquer de ce fruit nouveau,
Nul ne vaincrait sa gourmandise !
Du printemps, le meilleur cadeau,
Sans contredit, c'est la cerise.

***

Sa couleur est de tous les temps,
De tous les âges de la vie :
Elle éclate aux joues des enfants,
Comme sur la face flétrie.
— Quand, tout jeunes petits lutins,
Vos mamans, dans une surprise,
Découvraient vos petits larcins,
Vous deveniez rouge cerise.

***

A quinze ans, les flèches d'amour
Atteignirent le cœur de Lise :
C'était au déclin d'un beau jour
De juin, en cueillant la cerise.
Colin pillait le cerisier ;
Mais le gars, lorgnant sa promise,
Mettait le fruit hors du panier
Et devenait rouge cerise

***

Deux ans plus tard, un magistrat
Unissait Colin à sa Lise :
Tous deux, en signant le contrat ;
Eclataient d'un rouge cerise.
Neuf mois après, un chérubin
Vagit pendant qu'on le baptise :
C'était un bébé pour Colin :
Il était d'un rouge cerise.

***

Le bébé s'est fait beau garçon,
Mais pâles sont les joues de Lise !
Bébé, soldat, gagne un galon ;
Sa maman redevient cerise.
Le poids des ans courbe Colin,
Mais pour son fils il thésaurise.
Du métal, les sons argentins,
Le rebarbouillent de cerise.

***

Excusez ces vers et l'auteur :
S'il a produit une sottise,
En reconnaissant leur fadeur
Il deviendra rouge cerise
Si mes couplets vous ont charmés,
Je suis heureux de la méprise :
Voyez sur mes traits étonnés
Monter le rouge de cerise.

MIMOSA.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Excursion à la Fontaine de

VAUCLUSE

Dimanche 30 Avril 1893

Train spécial d'excursion à prix réduits — Aller et retour dans la même journée.

Départ de Marseille à ... 7 h. 55 matin.
Arrivée à l'Isle sur-Sorgues à 10h.26 matin.
Départ de l'Isle-sur-Sorgue, a 9 h. 39 soir.
Arrivée à Marseille, ... à 11 h. 53 soir.

D'accord avec la Compagnie P.-L.-M., l'Agence des Voyages Economiques fait émettre du 19 au 28 avril 1893 inclusivement dans son bureau de la rue Cannebière, 16, à Marseille, des billets d'excursion combinés donnant droit :

1° Au transport en chemin de fer de Marseille à l'Isle-sur-Sorgue et retour ;

2° Au transport en voiture de l'Isle-sur-Sorgue à Vaucluse et retour ;

3° A un déjeuner et un dîner à table d'hôte (vin café et cognac compris) dans les hôtels correspondants de l'Agence des Voyages Economiques ;

4° Aux soins des guides de l'Agence des Voyages Economiques ;

Prix de l'Excursion Complète :

1re Classe: 20 fr. ; 2e Classe: 17 fr. 3e Classe : 15 Francs.

(Timbre quittance non compris)

Le nombre des places est limité.

On peut se procurer des renseignements et des prospectus à la gare de Marseille St-Charles et au Bureau de ville de la Compagnie P.-L.-M., 17, rue Grignan.

LAVAGE, NETTOYAGE

LESSIVE PHÉNIX

Se vend en paquets de

250 gr., 500 gr., 1 kilo

Exiger sur chaque Paquet la Signature

J. PICOT, Paris

Bonne Précaution

— Voulez-vous éviter fraude, erreur ou surprise
Dans l'achat d'un savon des princes du Congo ?
— Exigez que ce nom dans la pâte se lise
Quand du papier soyeux vous déchirez le sceau.

Savonnerie Victor Vaissier, Paris, Roubaix.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

— 13 —

MA TANTE LA FOLLE

Tout cela avait duré quelques secondes à peine et n'avait pu être remarqué de personne, pas plus de l'intéressé lui-même que de mon père, qui ne songea pas à me reprocher mon mutisme, si même il y fit attention.

Le déjeuner se passa sans incident. Notre sergent-major était d'excellentes manières, de conversation discrète, sachant suffisamment parler, mais surtout sachant admirablement écouter et faire parler les autres. Il eut vite fait la conquête de mon père.

Les trois autres convives figurèrent á ce repas-là à titre de comparses. Ma mère, selon une habitude qui tenait á la fois du sentiment de sa nullité intellectuelle et de « l'éducation » que lui avait donnée son mari, se contentait de veiller à ce que les convives ne manquassent de rien.

Le brosseur, un bon gros garçon assez nul, trouvait plus prudent de se borner á opiner de la tête quand il parvenait à comprendre quelque chose à la conversation un peu bien sérieuse, un peu trop élevée, de mon père et du sergent-major.

Quant à moi, qui comprenais pourtant, qui eus pu dire mon mot, je me tenais coi, malgré les invités que notre hôte, par simple politesse, m'adressait á tout bout de champ. J'étais encore sous le coup de cette sorte d'hallucination qui m'avait un instant tenue immobile et stupéfiée devant l'apparition magique inondée de rayons d'or et de pourpre du soleil et des rosée.

Mon idéal dut me trouver ce jour-là bien petite fille, bien sotte, bien Cendrillon. Eh ! pourtant, ne comprit-il pas autrement mon mutisme, n'interprêta-t-il pas exactement ma réserve à demi voulue ? Voilá ce que je me suis aussi demandée bien souvent, sans parvenir, malgré mes aptitudes de « voyante », á trouver la réponse.

Le soir au diner, j'étais remise. L'austérité de notre père lui avait fait une règle de ne laisser ses enfants parler que rarement et en termes mesurés. Mais son haut sentiment de l'équité lui avait enseigné qu'on ne peut contraindre de jeunes cœurs et de jeunes esprits à ne jamais s'ouvrir et s'épancher, sans risquer de les atrophier ou de les laisser dévier. Trop de réserve, une réserve imposée surtout, conduit trop souvent à l'hypocrisie.

J'avais repris conscience de moi-même. Un orage menaçait, le temps était lourd et chargé d'électricité : j'étais comme tout le monde, phisiquement éxicitée, énervéet Le sergent-major, avec l'habileté que j'avais constatée chez lui à faire parler les autres, me mit dans l'impossibilité de ne pas répondre sous peine de commettre une impolitesse· A quel sentiment conscient ou inconscient obeit mon père lui-même ? Je ne sais ; mais il se prêta de bonne grâce à ce que je fisse ma partie dans leur conversation.

Bien certainement, á en juger par la mine ébabie dont le brosseur « buvait » chacune de mes paroles, qui lui semblaient bien étranges dans la bouche d'une jeune fille — pensez, mathématiques, tactique économie politique, théologie — je fis une vive impression sur l'esprit de nos hôtes.

L'orage ménaçait toujours, mais ne se décelait que par des éclairs lointains, des éclairs de chaleur. L'atmosphère restait et resta la même jusqu'au moment oú nos soldats prirent congé pour aller dormir.

VII

La nuit n'avait rien chaugé à l'état du ciel. Les nuages orageux avaient dédaigné d'entrer dans l'étroit « entonnoir » de collines au fond duquel était bâtie notre petite ville. La nuit avait été lourde. Je n'avais guère dormi ; c'est le matin seulement que je m'étais engourdie dans un demi sommeil, au travers duquel j'avais entendu les sonneries de réveil du bataillon. Je savais que nos hôtes étaient partis pour ne revenir que si le hazard des changements de garnison ou tout autre événement militaire venait à les ramener.

Dans mon insomnie, à quoi avais-je songé ? Que s'était-il passé ? Sous l'empire de quelle force invincible avais-je pris la détermination qui, on va le voir, décida de ma vie ? Demandez cela à Dieu. Je n'en sais rien moi-même. Mais quant à croire que de ce jour j'étais devenue folle, non, non, mille fois non ?

(*A Suivre.*) G. Pontis

© VILLE DE SISTERON

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 19 Avril 1893.

La Bourse est assez bonne. Le 3 o/o remonte à 96.17. Le 4 1/2 reste a 106 90,

Signalons la grande fermeté de nos Etablissements de Crédit. On cote le Crédit Foncier 975 ; Société Générale 470, Crédit Lyonnais 762 ; Comptoir National d'Escompte 505 fr.

L'action des Immeubles de France garde le cours de 490.

Le Comptoir des Fonds Nationaux se négocie à 635. Si l'on tient compte de la déduction du droit de préférence, qui ressortait à environ 120 francs, ce cours représente une hausse d'une quinzaine de francs. Les anciens actionnaires ont couvert à eux seuls la presque totalité de l'émission aux 5000 actions nouvelles ; les autres souscriptions donnent lieu à des réductions. La Société convoquera à bref délai l'asemblée générale extraordinaire chargée de constater la sincérité de souscription aux 5000 actions nouvelles et l'effectivité du premier versement.

L'obligation des Ateliers et Chantiers de la Loire est demandée à 464, et celle du chemin de fer National de l'Equateur à 400 fr.

Les cent mille obligations que la Banque Impériale Ottommane et la Banque de Paris et des Pays-Bas présentent au public le 25 courant font partie des 320.000 obligations destinées à la construction du chemin de fer de jonction Salonique à Constantinople.

Nos Chemins Economiques cotent 427.50 f.

Ch. Heyman et Cie 10 rue du 4 Septembre Paris.

Demandez à PARIS
Maison du
PONT-NEUF
RUE DU PONT-NEUF — PARIS
Le Nouveau CATALOGUE *et les Gravures de* VÊTEMENTS
pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

ÉTÉ 1893
ENVOI GRATIS ET FRANCO

Complets haute mode 17f.50
Vestons doublé chine 9f.50
Pantalons nouveauté 10f.25
Pardessus draperie mode belle doublure 11f.
ENFANTS Costume ou Pardessus 6f.90
Vêtements de DAMES *Toile. Blanc Lingerie*
COMMUNION Complet 10f.

Expédition franco de port *dans toute la France à partir de 20 francs*
DEMANDEZ le CATALOGUE au DIRECTEUR de la Maison du PONT-NEUF Paris

PAS de SUCCURSALES

A VENDRE

de gré à gré

En Bloc ou en Détail

une

CAMPAGNE

Située sur le territoire de Château neuf - Val - Saint - Donat, divisée en deux parties distinctes : le siège de l'exploitation et deux bergeries, d'une contenance de 34 hectares, 5 ares et 18 centiares.

1· Labourable et prairie, 14 hectares, 81 ares, 2 centiares.

2· Vague, bois et paturages, 19 hectares, 24 ares, 16 centiares, confrontant communal.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du journal.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à grenoble, qui répondra gratis et franco par courier et enverra les indications demandées.

ETUDE
de
Me GASTON BEINET
avoué, à Sisteron.
Basses-Alpes.

VENTE
D'IMMEUBLES
sis à Salignac

Adjudication fixée au MERCREDI DIX MAI MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT-TREIZE à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron devant M. Girard juge commis :

PREMIER LOT

Propriété en nature de Blâche sise au quartier de Giletière confrontant : du nord, Roman Joseph ; du levant, Daumas Casimir ; du midi, chemin communal ; du couchant, communal.

Mise à prix : Soixante francs,
ci . . . . . 60 francs.

DEUXIEME LOT

Propriété en nature de labour, sise au lieu dit Plan de Borni, confrontant : du nord, Jacques André ; du levant, la route nationale ; du couchant, Antoine Giraud.

Mise á prix : Vingt francs,
ci . . . . . 20 francs.

Ces propriétés dépendent de la succcession bénéficiaire du sieur Fanfan Bienvenu en son vivant propriétaire à Salignac. La vente en a été ordonnée par le Tribunal.

Elle aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal.

L'Avoué chargé de la vente :
GASTON BEINET.

Dûment enregistré.

ETUDE
de
Me L. GASSIER, avocat-avoué
à Sisteron Basses-Alpes.
Successeur de Me ESTAYS

VENTE
par
SURENCHÈRE
sur
saisie immobilière

Il sera procédé **Le Deux Mai mil huit cent quatre-vingt-treize,** *à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Première Instance de Sisteron, au Palais de Justice à Sisteron, à l'adjudication aux Enchères Publiques de divers immeubles sis sur le terroir de la commune de Venterol, sur les mises à prix et lotissement ci-après :*

PREMIER LOT

Propriété en nature de vigne, bois, talllis et chênes, appelée Beauchières d'une contenance de 51 ares, portée au cadastre, section A du plan, numéros 735 et 736, confrontant : du levant, Michel Fidèle ; du midi, Rolland Ferdinand et Bousquet ; du couchant, Gontard, hoirs ; et du nord, Turrel, hoirs et Richaud Alexandre.

Mise à prix : Trente francs,
ci . . . . . 30 francs.

DEUXIEME LOT

Vague et labour au lieu dit Champ Chapui, d'une contenance de quarante ares, portée au cadastre sous les numéros 864 et 865 de la section A, confrontant : du levant, rase ; du midi, chemin ; du couchant, Serry Edouard ; et du nord, le communal.

Mise à prix : Soixante francs,
ci . . . . . 60 francs.

TROISIÈME LOT

Labour, pré appelé les Faysses, d'une contenance cadastrale de 86 ares, 20 centiares, numéros 18 et 19 de la section B, confrontant : du levant, Michel Fidèle ; du midi, Léouffre Jullien ; du couchant, Philipoe Joseph ; et du nord, chemin.

Mise à prix : Quarante francs,
ci . . . . . 40 francs,

QUATRIÈME LOT

Labour appelé Pigugier, d'une contenance de 14 ares, 50 centiares, numéro 55 de la section B, confrontant : du levant et du midi, le communal ; du couchant, hoirs Aiguillon et Bousquet ; du nord, Rolland Ferdinand.

Mise à prix : Six francs,
ci . . . . . 6 francs.

CINQUIÈME LOT

Labour avec bâtiment rural, dit Pra de Vallon, d'une contenance de 73 ares, 10 centiares, numéros 90 et 91 de la section B, confrontant : du levant, chemin ; du midi, communal ; du couchant, Conilh André ; et du nord, Michel Fidèle.

Mise à prix : Cinquante francs,
ci . . . . . 50 francs

SIXIÉME LOT

Labour appelé le Gravas, d'une contenance de 18 ares, numéro 105 de la section B, confrontant : du levant, Pons Rosalie ; du midi, Richaud François ; du couchant, Ravin ; et du nord, Reymond.

Mise à prix : Trente francs,
ci . . . . . 30 francs.

SEPTIÉME LOT

Labour appelé Saint-Crépin, d'une contenance de 45 ares, 60 centiares, numéro 240 de la section B, confrontant : du levant et du nord, Paul Jullien ; du midi et du couchant, Fidèle Richaud.

Mise à prix : Soixante francs,
ci . . . . . 60 francs.

HUITIÉME LOT

Labour, vigne, vague et bois taillis, chênes épars et la moitié d'un bâtiment rural appelé Brouchone, d'une contenance cadastrale de 67 ares, 17 centiares, numéros 906, 908, 909, 915, 916 et 917, de la section C, confrontant : du levant, Nuiry ; du midi, ravin ; et du nord, le communal.

Mise a prix : Cinquante francs,
ci . . . . . 50 francs.

NEUVIÉME LOT

Labour, vague et bruyère, avec bâtiment rural dit Champ de Maurel, d'une contenance de 1 hectare, 81 ares, 57 centiares, numéros 1002, 1003, 1004 et 1005, de la section C, confrontant : du levant, chemin ; du midi et du couchant, rase ; et du nord, le communal.

Mise à prix : Cent Trente-Cinq fr.,
ci . . . . . 135 francs

DIXIÉME LOT

Terre labourable au lieu dit le Clot, d'une contenance de 1 hectare, 33 ares, 10 centiares, numéro 1028 de la section C, confrontant : du levant, chemin ; du midi et du couchant, le communal ; et du nord, chemin et Dolon Auguste.

Mise à prix : Trois cent soixante-cinq francs,
ci . . . . . 365 francs.

ONZIÉME LOT

Propriété en nature de terre labourable, pré, jardin, aire, appelée Barnoux et Haute-Côte, sur laquelle se trouvent : 1· la maison d'habitation du saisi, composée de cuisine, chambre, galetas, cave, régales et toutes dépendances et tous immeubles par destination ; 2 Un bâtiment rural servant de grenier à fourrage et écurie ; 3· Un autre bâtiment rural servant de four à pain, d'une contenance de 1 hectare sept ares, 46 centiares, numéros 1122, 1123, 1124, 1125, 1125, 1126, 1127, 1128 et 1121, de la section C, confrontant : dans son ensemble, du levant, Richaud Alexandre ; du midi, chemin et Richaud Marius ; du couchant, Philippe Joseph, et du nord, chemin.

Mise a prix : Six Cent Quarante-Deux francs.
ci . . . . . 642 francs.

DOUZÈIME LOT

Labour et bois, futaie, au lieu dit La Grangette, d'une contenance de 79 ares, 10 centiares, numéros 97, 98 et 99, de la section B, confrontant : du levant et du midi, le communal ; du couchant, Michel Fidèle ; et du nord, Léouffre.

Mise à prix : Trente francs,
ci . . . . . 30 francs.

Ces immeubles ont été saisis à la requête du sieur Fidèle Michel, propriétaire, domicilié à Venterol, ayant Me Beinet pour avoué.

CONTRE

Le sieur Etienne Martin, propriétaire, domicilié à Venterol, suivant procès-verbal de Boyer, huissier á Turriers, en date des 28 et 30 décembre 1892, enregistré et transcrit après dénonciation au saisi au bureau des hypothèques de Sisteron, le 5 juin 1893, volume 40, numéro 17.

Par jugement d'adjudication en date du douze avril 1893, enregistré, ces immeubles avaient été adjugés savoir les : premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, et sixième lots au sieur Michel Fidèle, propriétaire, domicilié demeurant à Venterol, pour les prix respectifs de 25, 50, 30, 5, 40, et 25 francs ; les septième et douzième lots au sieur Michel Michel, propriétaire, domicilié demeurant à Venterol, pour les prix respectifs de 50 et 25 francs ; les huitième et onzième lots au sieur Marius Richaud, propriétaire, domicilié, demeurant à Venterol, pour les prix respectifs de 40 et 550 francs ; le dixième lot, au sieur Ollivier Bouffier, propriétaire, domicilié demeurant à Venterol, au prix de 310 francs et enfin le neuvième lot au sieur Richaud Alexandre, propriétaire, domicilié demeurant à Venterol, au prix de 115 francs. Mais par actes au greffe du Tribunal de première instance de Sisteron en date des 12, 14 et 18 avril 1893, enregistrés et dénoncés conformément à la loi, la demoiselle Eléonore Martin, fille majeure, domestique, domiciliée demeurant à Gap, et le sieur Mauduech Flavien, propriétaire cultivateur, domicilié demeurant à Curbans ont surenchéri du sixième,

Savoir :

La demoiselle Martin, le montant de l'adjudication du neuvième lot, et le sieur Mauduech Flavien, le montant des adjudications des onze autres lots ci-dessus ;

En conséquence il sera procédé à la requête du sieur Mauduech et de la demoiselle Martin surnomés, ayant Me GASSIER pour avoué, à la nouvelle adjudication des dits immeubles sur les mises à prix et le lotissement ci-dessus ;

Il est déclaré conformement aux dispositions de l'article 696 du code de procédure civile modifié par la loi du 21 Mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Sisteron le 18 Avril 1893.

L'avoué poursuivant,
L. GASSIER.

Dûment enregistré.

Le gérant : Aug. TURIN.

Approuvés par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE

CHEVEUX-GRIS-CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEULS INOFFENSIFS

2f50 GRAND FLACON — 4fr. DOUBLE FLACON

CÉLÈBRE **SUBLIMIOR** DE HARRIS

Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. *Il ne poisse pas.* Le SUBLIMIOR arrête la *chute* des *cheveux* et guérit les pellicules.

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* — LE NIGER, 4 fr. 50.

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

ENTREPOT GÉNAL à PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — *Notice fco sous pli fermé.*

En vente à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

15 Centimes — *Chaque numéro de 16 pages grand in-4° sur trois colonnes avec nombreuses illustrations inédites, contient au moins 2,800 lignes de lecture.* — Tous les Jeudis.

Journal des Voyages

ET DES AVENTURES DE TERRE ET DE MER

Publie le récit de toutes les **explorations célèbres**, écrit par les voyageurs eux mêmes :

BINGER • BONVALOT • BRAZZA • BROSSELARD-FAIDHERBE • CATAT COUDREAU • DYBOWSKI • FOA • MIZON • MONTEIL • TRIVIER, ETC.

RÉCRÉATIONS GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES
PRIX NOMBREUX

Les Souscriptions du *Ministère de l'Instruction publique* et les *Prix Montyon* obtenus par les ouvrages qui forment la Bibliothèque du *Journal des Voyages*, prouvent le soin scrupuleux qui préside à la publication des œuvres instructives et attrayantes, de **Miss Maud Gonne, MM. Améro, Boussenard, Brown, Ch. Canivet, Cortambert, Depping, Dillaye, W. de Fonvielle, Jacolliot, R. Jolly, Morans, E. Moreau, Neukomm, C. de Varigny**, etc.

C'EST LE VÉRITABLE LIVRE DE LA FAMILLE INTÉRESSANT TOUS LES AGES

Abonnement d'essai pendant un mois contre 60 centimes, envoyés : 8, Rue Saint-Joseph, Paris.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Pour rendre aux **cheveux gris** ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant.

Le plus beau diadême de la nature est une opulente chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt: 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

Manufacture des POMPES CROQUET
121, Rue Oberkampf, PARIS

GUERISON DE LA SURDITÉ

Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommez ce journal.

Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

SYLVAIN LAMBERT

Successeur d'Éloi Moyroud

SISTERON

ACHAT ET VENTE

De Tous Produits du Pays
De Vieux Meubles et Vieux Métaux

GIBIER ET VOLAILLE

Maison de Confiance ouverte toute l'année et se recommandant par la loyauté de ses opérations.

OUTILLAGE D'AMATEURS
et d'Industrie
FOURNITURES pour le DÉCOUPAGE

A. TIERSOT, bté s.g.d.g.
16, rue des Gravilliers, 16, PARIS
Premières récompenses à toutes les Expositions

Fabrique de **Tours** de tous systèmes et de **Scies mécaniques** et **scies à découper** (Plus de 60 modèles).

OUTILS de toutes sortes
BOITES D'OUTILS

Le Tarif-Album (plus de 270 pages et 300 gravures) envoyé franco contre 0 fr. 35.

BIBERON NORMAL GRADUÉ
et à Crèmomètre
SEUL ADOPTÉ DANS LES HOPITAUX DE PARIS 1 f.25
A Thermomètre 2 fr. Chauffe-Biberon 2 fr. 50

Manuel des **mères** et des **nourrices**
où l'art d'élever les enfants en bas-âge
Alimentation, Soins hygiéniques, Sevrage
par le Docteur **Rougeot**
2e édition chez E. DENTU, Paris, 1 fr. 50

CONSTIPATION
Acreté du sang, inflammation de toute nature guéries par la **Graine de Lin maritime** du Docteur ROUGEOT, boîte 1 fr.
Saccharoline, *graine de lin maritime enrobée* 1f50
Dépôt général : 59, r. Rivoli et tous pharm.
Env. cont. mand.-poste avec suppl. de 30 c. (ou franco par 6)

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

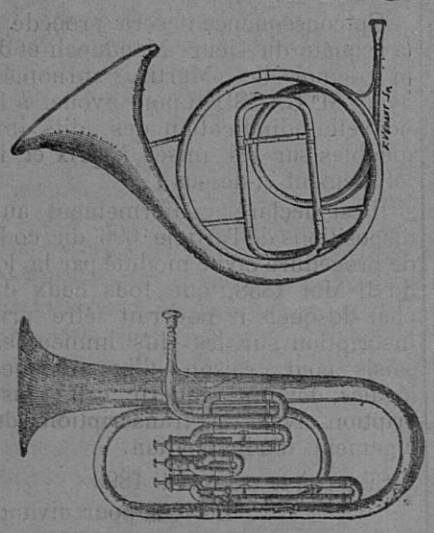

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

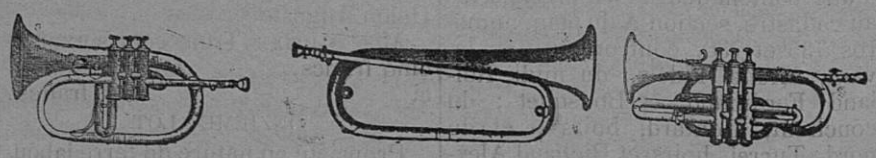

P. GATTERMANN ET FILS

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

Succurssale : 4, RUE d'AUBAGNE, 4.

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON